

SEANCE DU 21 JANVIER 2016

L'an deux mil seize, le 21 janvier, le Conseil Municipal de la commune de SENIERGUES, légalement convoqué le 14 janvier 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Michel THEBAUD, Maire.

Etaient présents : Michel THEBAUD, Michel MESPOULET, Jean-Jacques DELBERT, Huguette MONESTIER, Christine BOY, Magali CLAMAGIRAND, Robert ESCAPOULADE, Pascal RICHARD

Etaient absents excusés : Yoann BERGOUNIOUX, Angélique LAFON, Yvelise PAGANEL

Secrétaire de séance : Jean-Jacques DELBERT

Madame Yvelise PAGANEL a donné procuration à Monsieur Robert ESCAPOULADE

1 – VIREMENT DE CREDITS POUR ECHEANCE EMPRUNT :

Afin de payer l'échéance d'emprunt de Décembre 2015, il y a lieu d'effectuer un virement de crédits du compte 2152 95 « Aménagement sécurité » au compte 1641 00 « Capital emprunt » d'un montant de 2 380 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable à ce virement de crédits et charge Monsieur le Maire du suivi.

2 – DEVIS DE L'ENTREPRISE TAC SAS CONCERNANT LE MUR DE SOUTÈNEMENT ET REFECTION D'ACCES AU BATIMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise TAC SAS de SAINT CERNIN concernant le mur de soutènement et la réfection d'accès au bâtiment communal sous l'Eglise pour un montant de 10 606 € 80 TTC ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à ce devis et charge Monsieur le Maire du suivi.

3 – DEMANDE DE SUBVENTION DE LA DOTATION DEQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du projet retenu concernant le mur de soutènement et réfection accès bâtiment communal pour un montant H.T. de 8 839 €.

Il précise qu'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux sur l'exercice 2016 peut être sollicitée à hauteur de 25 %.

Le plan de financement serait le suivant :

- Dépenses :	10 606 € 80 TTC
- Recettes	
o Subvention DETR sollicitée 25 % du HT	2 209 € 75
o Fonds Libres	8 397 € 05

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande de subvention et charge Monsieur le Maire du suivi.

4 – INSCRIPTION AU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE DE CHEMINS RURAUX TRAVERSANT LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Après avoir pris connaissance des articles 56 et 57 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983, de l'article L361-1 du code de l'environnement et de l'article L311-3 du code du sport dont les objectifs sont de mettre un réseau de chemins à la disposition du public désirant pratiquer la promenade ou la randonnée sous toutes ses formes, tout en assurant la préservation des chemins ruraux qui ont rôle déterminant pour le développement du tourisme rural.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnée (PDIPR) les chemins suivants :

- Chemin rural de Rassiols à Gauda pour une longueur de 817 m
- Chemin rural de la Tourette à Rocamadour pour une longueur de 835 m

Le Conseil Municipal s'engage donc à ne pas vendre ces chemins sauf à en rétablir la continuité par un itinéraire de même valeur.

5 – QUESTIONS DIVERSES :

A – AMENAGEMENT RD10 :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'avancée du dossier et de la consultation des entreprises (COLAS, EIFFAGE, MARCOULY).

B – INFOS DIVERSES :

- Monsieur le Maire remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont participé pour effectuer les dalles en béton destinées à recevoir les containers.
- Monsieur le Maire précise que Christian fait un passage dans le mur donnant sur le chemin pour le locataire
- Monsieur le Maire signale que Madame Agathe KUHNEL est venue voir la fontaine de Souos et le chemin de la Faurie
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le bureau communautaire et le conseil communautaire auront lieu respectivement à 17 h 30 et 20 h 30. à Sényergues le 2 février 2016. Les membres du Conseil Municipal peuvent assister au conseil communautaire à 20 heures 30.

C – TOUR DE TABLE :

- **Robert ESCAPOULADE** souhaiterait que l'emplacement des containers dans le bourg soit rehaussé. Il serait peut être nécessaire de rajouter un container de chaque au cimetière.
- **Huguette MONESTIER** précise que :
 - o L'inauguration de l'Office du Tourisme aura lieu le 13 mars 2016 à 12 heures
 - o La réunion du Conseil d'Administration aura lieu le 3 février 2016
 - o L'intercommunalité fera l'entretien des chemins de randonnées
- **Michel MESPOULET** signale que :
 - o Le tour des chemins a été fait et une proposition est faite pour le chemin de Graule sur environ 700 m
 - o L'élagage est à faire sur le chemin de la Combe et des Places du Lac
 - o Propose que la commune achète un camion de 0/20 pour finir les plates formes
- **Pascal RICHARD** précise que la Saur est en train de changer les compteurs d'eau. Il demande s'il est possible de mettre un panneau « Céder la passage » au croisement du cimetière. (Voir avec le Département car cela abouti sur la RD10)
- **Magali CLAMAGIRAND** précise qu'il n'y a pas eu de réunion de la Maison de Santé.
- **Christine BOY** signale qu'il serait nécessaire de changer la poignée de la porte au Foyer rural. Elle demande si on peut changer la couleur des peintures du Foyer rural et voir la faïence au wc public
- **Jean-Jacques DELBERT** souhaiterait que le pigeonnier du Foyer Rural soit fermé surtout pour l'hiver.
- **Michel THEBAUD** souhaite organiser avec la commission communication, une réunion pour la rédaction du journal 2015. Ce sera le lundi 25 janvier 2016 à 20 heures 30.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures